

**RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE**

*pour l'exercice 2018*

**TOME 2**

Gestion et comptes détaillés

par centre de profit

**2 0 1 8**

## 2.9.10. Service de la culture (SCNE)

### Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux:

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Il convient ici de rappeler que le SCNE compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et qu'il gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. Avec 2.85 EPT, la direction du service assure l'encadrement des offices, la gestion générale du service ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâteloise (OPAN). L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échuë, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle préavise les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers. Au niveau de l'archéologie du bâti, la section effectue des recherches et élabore des documentations ainsi que des études et publications scientifiques. La section archéologie veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral dans le cadre des travaux de l'A5, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostics, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium, conserve et restaure le patrimoine archéologique cantonal et le met en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'en gérant les 500'000 pièces de la collection.

### Évolution de l'environnement et des tâches

La centralisation au 1er janvier 2018 de tous les processus comptables a eu un réel impact sur les activités menées au niveau de la direction du SCNE. La multiplication des tâches attribuées à la direction n'a pas été compensée par une diminution de ces dernières au niveau des offices. En effet, ceux-ci ont dû mettre en place des outils de reporting parallèles pour suivre leurs engagements respectifs.

En outre, l'absence de budget pendant un trimestre a également péjoré l'activité du service et des offices qui en dépendent en générant une surcharge de travail, ainsi que de nombreuses inquiétudes, tant à l'interne qu'à l'externe du service. Ainsi, il a fallu contacter, à plusieurs reprises, tous les partenaires, retarder le travail des sous-commissions, puis rattraper les mois «perdus» sur le reste de l'année, avec, à la clé, une réduction linéaire des subventions structurelles.

Les mesures d'économies qui accompagnaient le programme de législature n'ont pas épargné l'OPAN. Pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Etat à partir de 2019, il a fallu réduire tant l'enveloppe des subventions que celle des effectifs, non remplacés de collaborateurs partis à la retraite notamment, avec, pour conséquences, une surcharge de travail, des retards dans les délais et une diminution des octrois. Mais ce train d'économies a surtout conduit au redimensionnement de la section archéologie. Cette opération a nécessité le recentrage des missions avec l'abandon de certaines tâches en raison de la réduction, dès 2019, du nombre de collaborateurs.

L'acceptation par le Grand Conseil de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) atténuera quelque peu les effets évoqués plus haut. En effet, la nouvelle base légale permettra à la section archéologie de facturer une partie de ses prestations.

Au Laténium, l'année 2018 a été marquée par l'entrée en vigueur de la subvention quinquennale de la Confédération, dont la gestion comptable est assurée par la Fondation La Tène, et qui permet de renforcer les actions de médiation culturelle innovantes et participatives, selon un contrat de prestation établi avec l'Office fédéral de la culture.

L'office des archives a poursuivi les réflexions autour de la création d'un nouveau centre d'archives afin d'offrir des conditions optimales de traitement, de conservation, de consultation et de mise en valeur des Archives de l'Etat (projet NCA). En outre, afin de garantir, au sein de l'Etat de Neuchâtel, un archivage numérique conforme aux exigences légales et une pérennisation des archives historiques numériques, l'OAEN a continué le projet AENeas.

## **Activités et réalisations**

Avec la mise en œuvre de SIGE, système d'information et de gestion de l'administration cantonale, la direction du service a dû absorber, sans nouvelles ressources, un très important volume supplémentaire d'activités administratives. En effet, jusqu'alors assumés par les responsables d'entités subordonnées, la gestion des flux financier, comprenant la saisie, le contrôle, les double visas, de plus de 700 factures, a été centralisée au niveau de la direction. La réorganisation qui en a résulté s'est effectuée au détriment des missions principales. L'absence de budget en début d'année a également entravé le fonctionnement du service avec un surcroît de tâches administratives.

### **SCNE – Encouragement à la culture**

La réduction des enveloppes budgétaires a impliqué des ajustements douloureux pour la plupart des institutions et acteurs culturels. C'est donc dans un climat de relative méfiance vis-à-vis de l'Etat qu'une nouvelle série de « tables rondes » thématiques s'est déroulée. Pour rappel, ces rencontres avec les représentants des milieux artistiques ou les représentants des communes sont inscrites dans le processus de révision de la Loi sur l'encouragement des activités culturelle.

L'encouragement à la création artistique et aux activités culturelles se concrétisent presque exclusivement au moyen de subventions aux artistes et acteurs culturels. Si les prévisions budgétaires sont faciles à établir en matière de subventions structurelles, de nature renouvelable, la prévision est plus difficile pour les soutiens ponctuels. Le nombre et l'envergure de ce type de projets varient fortement d'une année à l'autre et d'un domaine à l'autre. La disparition du Fonds d'encouragement des activités culturelles a enlevé au service de la culture la capacité de s'adapter à ces fluctuations et de lisser les dépenses dans la durée.

Ne disposant pas de collaborateurs spécialisés dans les différents domaines d'expression artistique, le service peut compter sur la collaboration d'experts qui étudient et préavisent tous les dossiers de demandes ponctuelles de soutien. Après deux ans, il est déjà possible d'affirmer que l'apport de ces compétences extérieures constitue une inestimable plus-value pour le service. La volonté de soutenir de manière appropriée les productions à caractère professionnels est maintenue au travers du programme d'impulsion destiné aux projets d'envergure.

Comme les années précédentes, les publications 2018 du service de la culture, ont été très bien accueillies. Le thème principal de Panorama, qui présente également la liste exhaustive des subventions, était consacré, Année européenne du Patrimoine oblige, à la mission patrimoniale du service. La huitième édition de l'Agenda jeune public, tiré à 19'500 exemplaires, a été à nouveau distribuée à tous les jeunes Neuchâtelois de 4 à 13 ans. Toujours dans le registre de l'accès à la culture, le service a lancé, en collaboration avec les cantons du Valais, de Fribourg, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne, la carte 20 ans/100 francs, un sésame qui permet un accès illimité aux institutions culturelles partenaires, au nombre de 168.

La mise en place d'une gouvernance transversale pour les châteaux de Boudry, Colombier et Valangin a été abordée lors de la Journée 3 Châteaux organisée par le service. La quarantaine de participants, représentants les sociétés d'amis, les communes siège ainsi que les milieux muséaux s'est découvert une communauté de destin en s'appropriant une vision qui devrait permettre de définir un projet d'avenir.

Au fil du temps, les frontières cantonales tendent à perdre de leur importance dans le domaine de la culture et, corollaire, de nombreux programmes d'encouragement sont mutualisés. Dans ce cadre, la cheffe de service assume le pilotage de dispositifs ou projets d'envergure romande et nationale.

La diversité des tâches qui incombent à la direction du service a incité cette dernière à préparer avec le plus grand soin la transition qui s'annonce pour l'année 2020. Une solution qui permet d'éviter une rupture préjudiciable à l'accomplissement des missions a été validée par le Conseil d'Etat en fin d'année.

### **OAEN – Archives**

L'OAEN a procédé à 63 visites auprès de 38 entités soumises à la LArch et à 21 visites auprès de 10 communes. Il a réceptionné 29 versements d'archives administratives et 32 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 537 mètres linéaires. Il a également autorisé 60 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 2'042 mètres linéaires. 13 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement. Plusieurs centaines de quittances médiévales endommagées ont été confiées pour traitement à un restaurateur professionnel. 327 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 706 journées de travail en salle de lecture. 5'857 documents ont été communiqués. L'OAEN a répondu par écrit à 493 demandes de recherche, dont 71 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

Un exercice d'évacuation d'archives et une opération d'optimisation des dépôts ont été organisés au durant la semaine du 28 mai au 1er juin. Ils sont le résultat d'une collaboration entre la Protection civile, la Haute École Arc et l'OAEN.

Dans le cadre du projet AENeas (archivage numérique), une étude de faisabilité a été menée avec succès avec la HEG-GE permettant la conception de l'outil d'évaluation archivistique ArchiSelect. Par ailleurs, le concept AENeas a été finalisé avec l'ajout du référentiel archivistique ArchiRef.

Le projet NCA (Nouveau Centre d'Archives) visant à trouver un nouvel emplacement pour accueillir les Archives de l'État a suivi son cours en 2018. Des études de faisabilité ont été menées sur plusieurs sites dans le canton. Selon la planification actuelle, l'entrée dans le nouveau site est prévue pour 2025/26.

### **OPAN section Patrimoine**

En 2018, le Conseil d'État n'a adopté aucun arrêté de mise sous protection, mais a promulgué quatre arrêtés de mise à l'inventaire, en application des directives de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir pouvant être reconnues dignes de protection.

Les dossiers de permis de construire soumis à la section concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir. Les préavis concernent aussi les parcs éoliens, les plans de gestion des forêts et les voies historiques. L'évolution du nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit: 304 en 2015, 307 en 2016, 342 en 2017 et 369 en 2018.

La section a achevé la mise à jour sur le terrain du Recensement architectural du canton de Neuchâtel afin d'anticiper les prochaines révisions de règlements d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années.

En 2018, 19 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de Fr. 152'548.-, 15 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de CHF 620'403 et un arrêté de subvention forfaitaire, d'un montant de CHF 100'000, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales versées en 2018 se sont élevées à CHF 569'736 et les subventions fédérales à CHF 498'152. Cinq projets cantonaux ont par ailleurs reçu des octrois de subventions fédérales extraordinaires pour un montant total de CHF 2'453'163.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales sur le budget ordinaire à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2018 à CHF 520'198.

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par la section. Celle-ci a mené dans ce cadre des recherches historiques et des investigations archéologiques sur divers édifices, parfois avec la section Archéologie. Elle a aussi collaboré à la révision de l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, à la valorisation de bâtiments patrimoniaux sur Wikipedia et sur l'application Traverse (projet Interreg).

Les collaborateurs de la section ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des demandes d'informations et de conseils, à des questions de lycéens et d'étudiants, de journalistes, de spécialistes ou d'amateurs et ont collaboré à l'établissement de statistiques.

La section a organisé plusieurs présentations publiques et visites commentées. La 25e édition des Journées européennes du patrimoine sous le thème « Sans frontières », les 1 et 2 septembre 2018, a connu un joli succès dans le canton, avec plus de 2'100 visiteurs. 274 écoliers ont en outre participé au projet « Apprivoiser et partager le patrimoine ».

### **OPAN section Archéologie**

En cette Année européenne du patrimoine culturel, l'archéologie neuchâteloise a été à bien des égards au cœur de l'actualité ! Parmi les faits les plus réjouissants, on retiendra la publication, dans la revue Archéologie suisse, d'un cahier spécial consacré aux travaux archéologiques et thématiques de recherches, en cours aujourd'hui dans le Canton.

En outre, 2018 a constitué une étape charnière du Projet Cotencher, avec la réouverture officielle de la grotte à la visite publique. Grand succès populaire ! Quelque 800 personnes ont bénéficié, entre juin et septembre, de visites guidées assurées tant par la section Archéologie de l'OPAN - en lien notamment avec l'exposition « Ours » du Laténium - que par l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise. Par ailleurs, une campagne de fouilles s'est déroulée, en août et septembre, dans le fond de la caverne. L'un des résultats les plus spectaculaires découle de la mise au jour de nouvelles strates antérieures à 70'000 ans ; un âge qui sera à confirmer par de nouvelles datations.

Enfin, 2018 a marqué le début d'un programme pluriannuel de prospection du Val de Travers et ses marges, mis en œuvre en étroite collaboration avec l'Université de Neuchâtel. Les recherches se sont concentrées, durant l'été, dans les pâturages et forêts de La Côte-aux-Fées, révélant nombre de fours à chaux, d'aires d'exploitation de minerais, ou encore d'anciennes voies de communication.

### **Laténium**

Au Laténium, 2018 a été marquée par l'ambitieuse exposition «Ours», montée en collaboration avec le Musée d'archéologie nationale et la Réunion des Musées nationaux français, avec un appui scientifique important de la section Archéologie de l'OPAN, notamment pour la valorisation des fameuses grottes neuchâteloises du Bichon et de Cotencher. Grâce au grand succès de cette exposition, le musée a connu une affluence record, avec 85'000 visiteurs, attirés aussi sur le site par les efforts consentis pour la valorisation du parc archéologique, en particulier l'expo photo de Jacques Loset sur «Le Grand Brun dans la forêt», ainsi que l'installation d'une fresque photovoltaïque innovante mettant en valeur les Palafittes au Patrimoine mondial grâce à la reproduction à l'échelle 1:1 du site UNESCO de Bevaix/L'Abbaye 2.

Dans les coulisses, les travaux de fond se poursuivent: réorganisation des dépôts, campagnes de restauration sur le mobilier de La Tène, rénovations muséographiques ponctuelles dans l'exposition permanente. La collecte de témoignages «Montre-moi ton patrimoine» engagée avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, a permis de préparer l'exposition participative «Emotions patrimoniales», qui ouvrira ses portes en mai 2019. Consacrant le caractère innovant et socialement pionnier de ses actions de médiation, le Laténium est le premier musée romand à obtenir le label «Culture inclusive», et a été récompensé par la Médaille de la médiation archéologique de l'Union internationale de préhistoire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018		Écart C2018 - C2017	
				CHF	%	CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'075'440</b>	<b>988'184</b>	<b>980'305</b>	<b>-7'880</b>	<b>-0.8%</b>	<b>-95'135</b>	<b>-8.8%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	229'534	288'184	286'546	-1'638	-0.6%	+57'011	+24.8%
43 Revenus divers	20'290	150'000	195'607	+45'607	+30.4%	+175'317	+864.1%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	50'000	52'555	+2'555	+5.1%	+52'555	--
47 Subventions à redistribuer	506'013	500'000	445'597	-54'403	-10.9%	-60'416	-11.9%
49 Imputations internes	319'603	0	0	0	--	-319'603	-100.0%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'431'449</b>	<b>12'680'440</b>	<b>12'298'586</b>	<b>-381'853</b>	<b>-3.0%</b>	<b>-132'862</b>	<b>-1.1%</b>
30 Charges de personnel	5'160'942	5'143'062	5'072'148	-70'913	-1.4%	-88'794	-1.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'063'170	1'262'750	1'134'994	-127'756	-10.1%	+71'824	+6.8%
33 Amortissements du patrimoine administratif	886'272	367'128	76'572	-290'557	-79.1%	-809'701	-91.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	4'806'489	5'399'500	5'567'516	+168'016	+3.1%	+761'027	+15.8%
37 Subventions à redistribuer	506'013	500'000	445'597	-54'403	-10.9%	-60'416	-11.9%
39 Imputations internes	8'563	8'000	1'760	-6'240	-78.0%	-6'803	-79.4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11'356'009</b>	<b>-11'692'256</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>+373'974</b>	<b>+3.2%</b>	<b>+37'727</b>	<b>+0.3%</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	0	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-11'356'009</b>	<b>-11'692'256</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>+373'974</b>	<b>+3.2%</b>	<b>+37'727</b>	<b>+0.3%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-11'356'009</b>	<b>-11'692'256</b>	<b>-11'318'282</b>	<b>+373'974</b>	<b>+3.2%</b>	<b>+37'727</b>	<b>+0.3%</b>
<b>Personnel administratif</b>							
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	56.00	75.00	55.00	-20.00	-26.7%	-1.00	-1.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	39.40	38.60	38.40	-0.20	-0.5%	-1.00	-2.5%

### Commentaires

Pour l'année 2018, les comptes se soldent avec un résultat de 3.2% inférieur à ce qui avait été budgété.

Les économies réalisées afin de respecter les restrictions budgétaires décidées par le Grand Conseil ont affecté l'ensemble des activités du service : réduction des subventions, report d'engagements en matière de ressources humaines ainsi que dans la réalisation de certains travaux et études.

30 : Non reconduction d'un poste à l'OPAN dans le cadre du redimensionnement préconisé dans le programme de législature.

31 : Réduction ou report de travaux d'expertises externes.

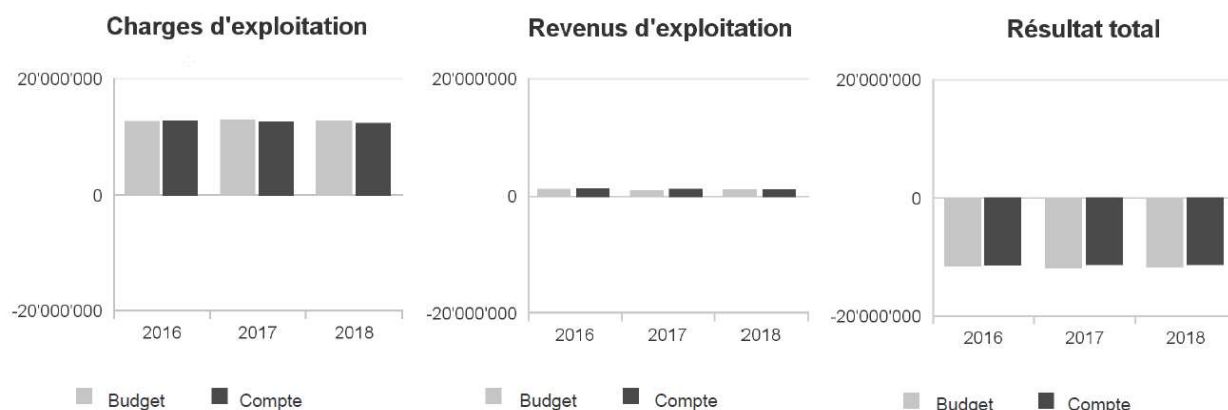
33 : Imputation décidée par le SFIN; la différence observée sous cette rubrique est reportée sur les charges de transfert.

36 : Economies compensées par l'imputation de l'amortissement des subventions accordées par l'OPAN (Collégiale de Neuchâtel).

37-47 : Diminutions des subventions fédérales de CHF -30'000 en corrélation avec la réduction des montants engagés par le canton en 2018.

Personnel administratif : Poste de technicien du bâti, 1 EPT, non repourvu à l'OPAN.

## Évolution du compte de résultats



## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Comptes 2018		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédits d'engagement en cours</b>				<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>500'000</b>	<b>376'572</b>	<b>0</b>	<b>376'572</b>
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	26.05.2015	2'095'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	330'295	200'000	0	200'000	76'572	0	76'572

## Commentaires

Restauration de la Collégiale de Neuchâtel, 2<sup>ème</sup> étape : La première tranche de CHF 300'000 concernant la 2ème étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2018. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Création des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la LArch : Suite à la réorganisation de l'OAEN en 2017 et à la réduction du taux d'activité de l'archiviste informaticien, la planification du projet d'archivage numérique (AENeas) a été adaptée en conséquence. L'acquisition de l'outil ArchiSelect n'a pu être menée à terme en 2018. Les dépenses engagées, moins élevées que budgetées, ont permis de mener, en partenariat la HEG-GE, une étude de faisabilité de l'outil portant sur trois axes (évaluation archivistique, fouille de données et design fonctionnel). Le développement effectif d'ArchiSelect n'a en revanche pas pu être entrepris en 2018.

## Résultat analytique

## Coûts nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018	
			CHF	%
Coûts	115'000	93'932	-21'068	-18.3%
Produits	0	9'519	+9'519	--
<b>Coûts nets</b>	<b>115'000</b>	<b>84'413</b>	<b>-30'587</b>	<b>-26.6%</b>

Moins d'acquisitions d'œuvres d'art. Recettes provenant de la participation des Villes à l'Agenda Jeune Public.

Patrim. archéologique (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018	
			CHF	%
Coûts	389'450	350'407	-39'043	-10.0%
Produits	155'000	118'947	-36'053	-23.3%
<b>Coûts nets</b>	<b>234'450</b>	<b>231'460</b>	<b>-2'990</b>	<b>-1.3%</b>

Report de divers travaux et expertises externes.

Laténium (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018	
			CHF	%
Coûts	504'400	494'431	-9'969	-2.0%
Produits	277'184	266'074	-11'110	-4.0%
<b>Coûts nets</b>	<b>227'216</b>	<b>228'358</b>	<b>+1'142</b>	<b>+0.5%</b>

Pas de commentaire particulier.

## Service de la culture (SCNE)

Archives de l'État (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018 CHF %	
Coûts	75'900	85'697	+9'797	+12.9%
Produits	6'000	18'879	+12'879	+214.6%
<b>Coûts nets</b>	<b>69'900</b>	<b>66'818</b>	<b>-3'082</b>	<b>-4.4%</b>

Dépassement de coûts lié à une étude de faisabilité supplémentaire en lien avec le nouveau centre d'archives (NCA). Augmentation des produits générée par l'augmentation du nombre de copies certifiées conformes délivrées ainsi qu'à la vente de licences de l'outil ArchiClass.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018 CHF %	
Arts et lettres+Institut	239'000	175'701	-63'299	-26.5%
Bibliobus	390'000	380'000	-10'000	-2.6%
Cinéma	235'000	236'200	+1'200	+0.5%
Dédom. autres cantons	0	-68'635	-68'635	--
Lecture & bibliothè.	1'922'500	1'877'050	-45'450	-2.4%
Médiation culturelle	50'000	55'968	+5'968	+11.9%
Musique	559'000	465'292	-93'708	-16.8%
Sociétés savantes et formation	100'000	98'000	-2'000	-2.0%
Sub. féd. diverses	-50'000	-52'555	-2'555	-5.1%
Subs. div. ins. privées	300'000	306'304	+6'304	+2.1%
Subsides com. divers	275'000	266'111	-8'889	-3.2%
Théâtres & centre cult.	1'329'000	1'361'318	+32'318	+2.4%
<b>Total charges nettes</b>	<b>5'349'500</b>	<b>5'100'754</b>	<b>-248'746</b>	<b>-4.6%</b>

Diminution globale des subventions en lien avec les mesures d'économies décidées par le Grand Conseil.

Les montants budgétés dans les rubriques pour les soutiens ponctuels le sont à titre prévisionnel. Le volume des demandes peut varier d'un secteur à l'autre et d'une année à l'autre.

"Dédom. autres cantons" a permis au canton de Neuchâtel, coordinateur en 2018 pour les cantons romands des Journées européennes du patrimoine, d'avancer les frais pour l'ensemble des cantons partenaires qui ont versé leur part des frais sur la nature comptable "Recettes diverses".

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Budget 2018	Comptes 2018	Écart C2018 - B2018	
			CHF	%
Frais de rappel	0	-100	-100	--
Monuments et sites	500'000	498'152	-1'848	-0.4%
Sub. féd. pro. mon. sit.	-500'000	-498'152	+1'848	+0.4%
<b>Total charges nettes</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>	<b>--</b>

Pas de commentaire particulier.